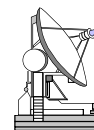


# AMICALE DES ANCIENS DE FCR

FCR : France Câbles et Radio (ex-filiale de France Télécom)



Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901  
Siège social : 4 rue Chaudron 75010 PARIS

Internet : <http://anciensdefcr.eu>

Courrier : 9 rue de la Marne, 91480 Quincy sous Sénart

Tél : 01 69 00 39 10

---

## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 23 FEVRIER 2017

### PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

L'an deux mille dix-sept, le jeudi 23 février, à 10 heures,  
Les membres de l'Amicale des Anciens de FCR, dont le siège est sis à Paris au 4, rue Chaudron, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire dans la salle du restaurant d'entreprise au n° 15 rue d'Anjou, Paris 8<sup>ème</sup>.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre présent au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel que comme titulaire d'un pouvoir.

L'assemblée est présidée par Monsieur Claude Bonneau en sa qualité de Président de l'Amicale.

Le Bureau de l'Assemblée est composé de :

- Claude BONNEAU Président
- Dominique DOTIGNY Secrétaire
- André BRAUMAN Trésorier

Nombre d'adhérents : 48  
Nombre de présents : 16  
Nombre de pouvoirs : 13  
Total présents et représentés : 29

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que l'ensemble des membres présents et représentés atteint 60,4 % du total des adhérents, soit bien davantage que le quorum (25%). En conséquence, l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président ouvre la séance à 10 h 30, souhaite la bienvenue aux participants et les remercie de leur présence.

## **1. - Examen et approbation du rapport de gestion présenté par le Président**

### **1.1 Nombre d'adhérents**

L'effectif au 01/01/2016 était de **51 membres**.

Depuis cette date nous avons eu en 2016 :

- **2 adhésions** : Claude FLOTTA et Michel TEXIER
- **1 démission** : Geneviève ANDRE
- **3 résiliations pour défaut de cotisation 2016** : Raymond LANCESSEUR, Jean-Yves LARONCHE, Paul MAIRE.

Soit un effectif de **49 adhérents au 31/12/2016**

Nous n'avons pas enregistré de décès parmi nos adhérents en 2016. En revanche, nous avons eu connaissance du décès de plusieurs anciens de FCR non membres ou anciens membres de l'Amicale : François DANIEL, Jacques MURITH, Marcel CREACH, Patrick PILCH et André DELAGE, que certains d'entre vous ont dû connaître.

Par ailleurs, début 2017, nous avons également appris avec une grande tristesse le décès de Jacques GASNIER, membre très actif de l'Amicale et assidu de nos rencontres ou voyages. Jacques est décédé le 22 janvier dernier, après avoir lutté durant plusieurs mois, contre une grave maladie.

**Le président propose d'observer une minute de silence en leur mémoire.**

Au jour de notre assemblée, **l'effectif de l'Amicale est donc de 48 adhérents.**

La baisse moyenne annuelle des effectifs depuis fin 2010 a été de 4,3 % (74 à 48 en 6 ans)

On peut quand même noter que, bon an mal an, il y a toujours une ou deux adhésions, ce qui est un signe encourageant ...

## **1.2 Cotisations :**

Pour l'année 2016, la cotisation avait été maintenue à 27,00 €.

Presque tous les membres de l'Amicale ont acquitté leur cotisation fin 2016 (sauf les 3 qui ont été radiés) ce qui a été obtenu suite à plusieurs relances personnalisées.

Il reste maintenant à faire aussi bien pour 2017 (encore une dizaine de cotisations à encaisser)

## **1.3 Déroulement du programme d'activités de l'année 2016**

Le président fait un bilan rapide des évènements et activités proposées par l'amicale à ses adhérents en 2016 :

- **Assemblée générale du 11 février 2016**

La dernière Assemblée générale qui s'est tenue le 11 février dernier a réuni 15 membres de l'Amicale et 11 adhérents avaient donné leur pouvoir.

Par ailleurs, **16 personnes** ont participé au repas.

Comme l'année passée, une contribution de 10 € était demandée à chaque participant au repas, conformément à la décision prise par le Conseil d'Administration.

- **Repas et CA du 16 juin**

Le traditionnel pot de juin est maintenant remplacé par un déjeuner qui s'est tenu le jeudi 16 juin et a connu un franc succès en réunissant 19 participants, dans une ambiance chaleureuse et conviviale, comme d'habitude.

Le CA de l'Amicale s'est également tenu le 16 juin au matin, afin d'examiner les points habituels de cette réunion de mi-année.

- **Voyage en Alsace :**

Dix-neuf personnes ont participé à ce séjour en Alsace (du 6 au 9 juin) organisé par Claude BONNEAU, à partir d'une proposition du Relais d'Alsace, à Colmar, avec un programme et un prix forfaitaire.

Le programme s'est parfaitement déroulé dans une ambiance conviviale et il nous a permis d'apprécier tous les attraits (historiques, panoramiques, gastronomiques, ...) de cette belle et accueillante région.

- **Repas et Conseil d'Administration du 8 décembre :**

Ce repas de fin d'année a regroupé **12 personnes**, ce qui est assez faible et plutôt décevant, mais plusieurs membres fidèles de nos rencontres avaient d'autres engagements pour ce jour-là.

L'ambiance comme d'habitude fut sympathique et chaleureuse, comme le montrent les photos que vous trouverez sur notre site web.

Le Conseil d'Administration du 8 décembre a réalisé un premier bilan des activités et du budget de l'année 2016 et validé un avant-projet de budget pour l'année 2017.

- **Chocolats de fin d'année :**

Un ballotin de chocolats a été envoyé aux adhérents ayant 70 ans et plus, soit **35 personnes** pour cette année.

Nous avons pu constater, au travers de nombreux messages et témoignages, que beaucoup de destinataires étaient très sensibles à cette petite attention de fin d'année.

- **Commentaires sur la participation aux prestations et activités en 2016 :**

Un examen des participants **sur les 49 membres** (effectif au 31/12/2016) pour chacune des « prestations » offertes par l'Amicale, montre que :

**35 adhérents** ont reçu le ballotin de chocolats (**dont 27 uniquement** cette prestation)  
**15 adhérents** ont bénéficié du repas de l'AG (**dont 7 uniquement AG et 8 AG + chocolats**)  
**7 adhérents** n'ont bénéficié d'aucune prestation (**ni AG, ni chocolats**)  
Par ailleurs :

**11 adhérents** ont participé au voyage en Alsace (**19 participants avec les conjoints**)  
**16 adhérents** ont participé à un des deux repas de juin ou déc (**19 avec les conjoints**)  
**7 adhérents** ont participé à l'AG, au voyage en Alsace et à 1 repas (4 CA + 3 membres ...)

#### **1.4 Site web de l'Amicale :**

Comme chaque année, nous avons mis en ligne les photos de nos différentes rencontres ainsi que le procès-verbal de la dernière Assemblée générale.

L'annuaire a été mis à jour début février 2017, merci de nous signaler s'il y a des erreurs ou des omissions

Notre site web a par ailleurs été enrichi ces dernières années de plusieurs témoignages et contributions historiques.

Nous sommes toujours aussi intéressés par tous les documents, photos, vidéos relatifs à l'activité passée de FCR et par vos témoignages personnels.

Donc n'hésitez pas à nous les communiquer afin d'enrichir le contenu de notre site web puisque maintenant nous avons une très grande capacité de mémoire ...

Après diverses questions et observations échangées et plus personne ne demandant la parole, le Président soumet la première résolution au vote de l'Assemblée.

#### **1<sup>ère</sup> Résolution**

**L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport de gestion présenté par le Président, approuve l'activité du Conseil d'administration pour l'année 2016.**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

## **2. - Examen et approbation des comptes 2016 :**

André Brauman, Trésorier, commente les tableaux financiers joints à la convocation :

- les **dépenses** sont globalement **inférieures de 333 €** soit 10 % par rapport au budget. Cela résulte d'une participation légèrement inférieure aux prévisions (**-30 €**), de frais de fonctionnement réduits (**- 180 €**) et du coût des chocolats inférieur au budget (**-123 €**), comme le montre le détail suivant :
  - le **repas de l'AG** : **649 €** (16 pers. à 40 €) pour **700 €** au budget (20 pers. à 35 €)
  - le **repas de juin** : **686 €** (19 pers. à 36 €) pour **525 €** au budget (15 pers. à 35 €)
  - le **repas de décembre** : **386 €** (12 pers. à 32,2 €) pour **525 €** au budget (15 pers à 35 €)
  - les **chocolats de fin d'année** : **903 €** pour **1 026 €** au budget
  - les **frais de fonctionnement** : **370 €**, pour **550 €** prévus au budget (cf 77 € en 2015 pour l'hébergement du site web en 2016 et 2017)

Donc un total de **2 993 € pour les Emplois pour 3326 € au budget (- 333 €)**

- Les **recettes** sont **supérieures** aux prévisions (**188 €** soit 7,6 %).
  - les **cotisations** 2016 s'élèvent à **1 409 €** pour une prévision de **1 215 € (+ 194 €)**
  - Les **intérêts 2015 du livret** sont de **19 €** pour **20 €** au budget (**-1 €**)
  - la **participation des adhérents** s'élève à **1 245 €** pour une prévision de **1 250 € (-5 €)**

Donc un total de **2 673 € pour les Ressources pour 2 485 € au budget (- 333 €)**

- globalement, le déficit est donc de **320 €**, au lieu de **841 €**, soit inférieur de **521 €** à celui prévu au budget 2016, ce qui est une bonne nouvelle ...
- À la fin de 2016, la trésorerie était de **4 531 €** qui se décomposent en :

<b>Compte courant :</b>	<b>800 €</b>
<b>Compte livret :</b>	<b>3 562 €</b>
<b>Caisse :</b>	<b>169 €</b>

Il convient toutefois de déduire au titre du budget 2016 la facture de **903 €** (chocolats), réglée mais non encaissée au 31/12/2016.

La trésorerie disponible pour l'exercice 2017 est donc **de 3 628 € pour 3 080 €** prévus au budget 2016 (cf tableau AG 2016), soit un **excédent de 548 €**.

Après quelques échanges et réponses aux questions posées, plus personne ne demandant la parole, le Président soumet la deuxième résolution au vote de l'Assemblée.

### **2<sup>ème</sup> Résolution :**

***L'Assemblée Générale, ayant pris connaissance du rapport financier présenté par le Trésorier, approuve, à l'unanimité, les comptes de l'année 2016 et donne son quitus aux Administrateurs pour ledit exercice.***

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **3. - Examen du projet de budget 2017 présenté par le Président**

Le Président commente la proposition du budget dont les caractéristiques sont les suivantes :

#### **1. hypothèses pour les ressources :**

- **cotisations :** pour tenir compte de la baisse de l'effectif, le montant est basé sur un nombre d'adhérents (44) inférieur à l'effectif actuel (48), avec une cotisation de 27 €  
On a donc retenu un montant de **1 215 €**
- **participations des adhérents :**  
10 € / personne pour la participation au repas de l'AG 2017 (prévision 15 participants)  
35 € /personne pour le repas de juin (prévision 15 personnes)  
35 € /personne pour le repas de décembre (15 personnes)  
Soit un total de **1 200 €**
- **intérêts 2015 du livret A** versés début 2017 : montant de **8 €**

**Soit un total Ressources de 2 396 €**

#### **2. hypothèses pour les emplois :**

- AG : 15 participants au repas pour un prix unitaire de 35 € soit 525 €
- Repas de juin : 15 participants pour un prix unitaire de 35 € (soit 525 €)
- déjeuner de décembre : 15 participants pour un prix unitaire de 35 € (soit 525 €)
- chocolats de fin d'année : 39 colis à 27 € (soit 1 053 €)
- Fonctionnement : le détail du montant inscrit (525 €) est indiqué dans le tableau.

**Soit un total Emplois de 3 153 €**

Il en résulte un **déficit prévisionnel de 757 €** pour une **trésorerie disponible de 2 871 €** en fin d'année 2017

Après quelques échanges le Président soumet la troisième résolution au vote de l'Assemblée

### **3<sup>ème</sup> Résolution :**

***L'Assemblée Générale approuve le projet de budget pour l'année 2017 présenté par le Président.***

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

#### **4. - Renouvellement des Administrateurs dont le mandat arrive à expiration**

Le Président rappelle que le mandat de cinq administrateurs arrive à échéance :

- André BRAUMAN
- Dominique DOTIGNY
- Bernard FIALIP
- Jean-Pierre GAIGNOT
- Jean-Pierre GUILLEBAUD

Ces cinq membres donnent leur accord pour un nouveau mandat.

Par ailleurs aucune candidature n'est parvenue au Secrétariat pour ces postes d'administrateurs.

Le président soumet donc au vote la résolution suivante :

##### **4<sup>ème</sup> Résolution :**

**L'Assemblée Générale renouvelle pour 2 ans, conformément aux statuts, le mandat arrivé à échéance des Administrateurs suivants :**

- **André BRAUMAN**
- **Dominique DOTIGNY**
- **Bernard FIALIP**
- **Jean-Pierre GAIGNOT**
- **Jean-Pierre GUILLEBAUD**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

#### **6. - Questions diverses**

- **Voyage de juin en Val de Loire** : Odile Lallier qui devait organiser ce séjour en juin connaît actuellement quelques problèmes de santé et n'est pas en mesure de mener à bien ce projet **Le séjour de juin 2017 en Val de Loire doit donc malheureusement être annulé.**
- **Le prochain Conseil d'administration de l'Amicale et le repas de juin** sont prévus **le jeudi 15 juin 2017**
- **FCPE Cap'Orange** : certains participants évoquent un article paru dans « Le Monde » du 20 février dernier relatif à la « bataille » pour contrôler la gouvernance du FCPE regroupant l'actionnariat salarié chez Orange (concurrence entre les syndicats et les autres membres du conseil de surveillance).  
Le Conseil de surveillance du FCPE est composé pour moitié de membres élus par les détenteurs de parts, l'autre moitié étant composée de membres désignés à parité par la Direction d'Orange et par les Organisations syndicales représentatives.  
Les porteurs de parts du FCPE ont reçu un courriel de Jérôme Barré (Directeur Exécutif RH d'Orange) annonçant des élections du 6 au 15 mars pour ces membres représentant la première moitié du Conseil de surveillance et donnant les modalités du vote.  
Il faut noter que les listes de candidats à cette élection doivent être parrainées soit par une association d'actionnaires salariés, soit par une organisation syndicale représentative.  
Le FCPE détient 5 % du capital d'Orange et 8 % des droits de vote de l'Assemblée générale,

Après avoir remercié les participants de leur présence et l'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt la séance à 11h 45.

**La Secrétaire,**

**Le Président,**

**Dominique Dotigny**

**Claude Bonneau**